

**COMITE SYNDICAL**

**Date : 17 DECEMBRE 2020**

**Objet :**

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU S.M.E.A.G. DE L'ÎLE DE LOISIRS  
DE CERGY-PONTOISE  
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE**

**Commentaire :**

## RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

Séance du 17 décembre 2020

### Objet : Approbation du Budget Primitif – « Principal et Annexe » 2021

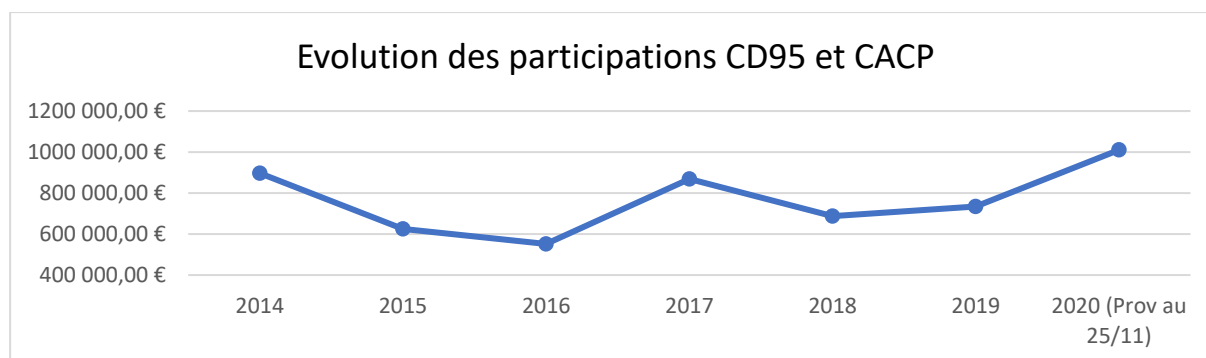
Le projet de budget 2021 qui est présenté, a été élaboré collectivement entre la direction, les responsables de secteur et d'activités à l'appui des orientations budgétaires définies par le précédent comité syndical lors de sa tenue le 20 novembre dernier.

Ce projet de budget a été préparé dans le contexte très particulier de la crise sanitaire et de ses conséquences qui devraient perdurer sur l'année 2021.

L'expérience acquise des contraintes imposées par la pandémie durant l'année 2020 avec notamment une saison amputée - ouverture des activités décalée au 20 juin et du centre balnéaire au 3 juillet - a permis de projeter un modèle de fonctionnement pour l'année 2021.

Les hypothèses proposées sont les suivantes :

- Ouverture de l'île de loisirs et de l'ensemble de ses animations et structures pour toute la saison avec cependant des jauges réduites suivant les activités, soit du samedi 3 avril au dimanche 3 octobre 2021.
- Application des prescriptions sanitaires sur l'ensemble de la saison, avec un entretien renforcé, des désinfections quotidiennes des locaux, des désinfections des matériels d'activités après chaque utilisation et l'imposition des gestes barrières à tous les usagers à l'instar de mesures et des protocoles mis en place en 2020.



Les premières simulations du compte administratif laissaient présager un déficit de 2 130 000€, soit des participations pour 2020 à hauteur de 1 065 000 €. Il semblerait, au vu des derniers chiffres, que le déficit pourrait être contenu aux alentours de 1 010 000 € par partenaire. Rappelons que ce chiffre reste une estimation prudente, l'exercice budgétaire n'étant clos que fin janvier.

Compte tenu du contexte, et de la perspective de recettes bien moindres que les années précédentes, les efforts de gestion ont notamment porté sur la maîtrise de la masse salariale et plus spécifiquement sur celle des saisonniers. Le personnel permanent, notamment les éducateurs sportifs, peu mobilisés pendant la période de confinement, ont été mutualisés pour l'encadrement de certaines activités, permettant ainsi de moins recourir à des saisonniers supplémentaires.

Il convient toutefois de souligner que si des économies ont été réalisées, des dépenses supplémentaires imprévues, directement liées à la crise sanitaire, sont venues grever le

résultat : achat de gel hydroalcoolique, de masques, de produits virucides, mais surtout un recours accru aux agents de prévention et à la société de surveillance pour s'assurer du respect des gestes barrières, et enfin aux agents saisonniers chargés de l'entretien et de la désinfection récurrente des bâtiments et des matériels.

On peut estimer à 300 000€ les économies réalisées sur le chapitre 012 par rapport aux prévisions. De même, les économies réalisées sur le chapitre 011 au budget principal sont d'environ 100 000 €.

Néanmoins, les économies réalisées ne permettent pas de compenser le déficit de recettes constaté sur l'ensemble des activités, même si certaines d'entre-elles (Centre balnéaire et parking), se rapprochent remarquablement des prévisions du budget primitif.

Comme tous les ans et suivant une ligne de conduite établie, et en particulier cette année, le budget primitif est établi avec prudence à partir de prévisions sur la base d'une année météorologique « moyenne », soit une île de loisirs en « ordre de marche » sans prise en compte d'évènements météorologiques exceptionnels qui par nature sont imprévisibles.

Il reste évidemment à préciser que la notion d'île de loisirs « en ordre de marche » s'entend pour 2021 avec la prise en compte des mesures sanitaires et des perspectives de recettes moindres sur certaines activités en raison de l'éventuelle diminution des jauges.

## **1. Les enjeux du budget primitif 2021**

### **a) La section de fonctionnement**

#### **- La masse salariale**

L'effort renouvelé depuis quelques années sur la maîtrise des charges de personnel se poursuit en 2021. Ainsi la masse salariale globale est en diminution de 4,18% par rapport au budget primitif 2020.

Pour ce qui concerne les agents permanents (titulaires, contractuels et emplois aidés), la baisse est de 2,24% soit près de 63 000 € et prend en compte le départ en retraite programmé d'un agent en 2021 remplacé par un agent en début de carrière d'attaché, et le départ d'un permanent au téléski, remplacé par un agent saisonnier. Le coût du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité) est estimé à 32 000 € pour 2021.

La masse salariale des agents saisonniers enregistre une diminution de 9,31% soit 88 500€. 46 171 heures de saisonniers ont été inscrites au budget 2021 contre 51 635 heures en 2020 soit une diminution de 5 464 heures. Cette diminution s'explique par la baisse des jauges de certaines activités, par la limitation de la période d'ouverture du téléski, ramenée d'avril à octobre comme pour les autres activités, ainsi que par le développement des réservations par la boutique en ligne, obligatoires pour certaines activités, et qui permet ainsi d'économiser des heures de caissiers.

#### **- Les charges à caractère général et de gestion**

Les charges à caractère général (chapitre 011) des deux budgets, principal et annexe, sont en diminution en 2021 (1 570 000€ contre 1 668 100 € en 2020). La diminution la plus importante concerne les primes d'assurances : suite à l'appel d'offres réalisé, les gains enregistrés seront de près de 30 000 € par an.

- Les recettes d'activités

Plus encore pour l'année 2021 que pour les exercices précédents, les recettes générales d'activités sont estimées de manière très prudente en prenant toutefois pour hypothèse un fonctionnement sur une saison complète d'avril à octobre mais encore une fois avec des capacités d'accueil en deçà de la normalité.

Pour 2021 elles s'élèvent à 3 333 800 € contre 3 998 200 € prévus au budget primitif 2020. Elles devraient s'élever à fin 2020 à 3 100 000 € en prenant en compte les recettes complémentaires au centre de séjour avec la prolongation de l'accueil des femmes en situation de précarité d'avril à juillet et renouvelé en novembre 2020, mais non prévues au budget primitif 2020.

Il convient de noter que comme chaque année les crédits affectés au centre de séjour tant en dépenses qu'en recettes, pour l'accueil des femmes en grande précarité ne prennent en compte que la période de janvier à mars 2021. L'absence d'assurance officielle de la reconduction du dispositif par l'Etat ne permet pas d'inscrire par sincérité ces crédits pour novembre et décembre 2021.

Les recettes proposées prennent en compte, sur la base des chiffres constatés en 2020, les baisses consécutives à la diminution des capacités d'accueil imposée par l'application des mesures sanitaires : c'est le cas pour le téléski, la vague à surf, le stade d'eau vive, la voile, les stages mais aussi pour les locations de salles et la restauration.

Les recettes du centre balnéaire et du parking sont inscrites quant à elles à un niveau identique pour le centre balnéaire (600 000 €) voire légèrement supérieur pour le parking (525 000€). Malgré une saison amputée de près de 3 mois en 2020, les résultats réalisés par ces 2 centres de profit permettent d'envisager des recettes en 2021 à ces niveaux. Cette projection s'appuie sur la relative migration estivale et le regain d'attractivité qu'ont connu les 12 îles de loisirs d'île de France.

Les recettes d'activités prennent également en compte le maintien des tarifs sans augmentation pour 2021.

Il convient enfin de rappeler une nouvelle fois que les dispositifs « Sécuri-site » mis en œuvre en cas de contexte de forte chaleur et de forte fréquentation, ne pourront être compensés, lors de décisions modificatives, qu'avec les recettes supplémentaires réalisées lors de ces journées exceptionnelles.

*Ces différents éléments pris en compte, **le déficit prévisionnel** du budget primitif 2021 s'établit à hauteur de **1 980 000€** ce qui induit une **participation prévisionnelle** du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de **990 000,00€** pour atteindre l'équilibre budgétaire.*

**Les participations sollicitées auprès des partenaires sont donc sensiblement supérieures à celles inscrites les années précédentes ; volontairement très prudentes elles devraient pouvoir être minorées dans l'hypothèse d'un retour à un fonctionnement « normal » dans l'hypothèse d'un assouplissement voire d'une levée des restrictions sanitaires au cours de la saison 2021.**

**b) Les investissements en 2021**

Depuis le vote du budget supplémentaire 2020 le 15 octobre dernier, aucune nouvelle notification de subvention de la Région n'est parvenue. Les opérations financées par la Région feront donc l'objet d'inscriptions au budget, tant en dépenses qu'en recettes, lors de prochaines décisions modificatives.

La section d'investissement reprend donc les investissements propres du SMEAG financés par la dotation aux amortissements qui s'élève à 188 371,37 € au budget principal et 23 554,40 € au budget annexe, à laquelle s'ajoute la part du FCTVA non reversée à la Région, estimée à 65 000 € pour 2021.

Il s'agit essentiellement du renouvellement du matériel indispensable pour le fonctionnement des activités mais également de divers travaux de gros entretien du patrimoine, notamment au restaurant, dont les montants unitaires modestes ne permettent pas de solliciter les financements de la Région.

Parmi les prévisions d'achat de matériel les plus significatives, se trouvent, au budget annexe, le renouvellement de matériels pour le secteur hébergement - restauration à hauteur de 24 000€.

Au budget principal, le secteur Animation – Sports - Secours - Prévention dispose de 15 000€ pour l'achat d'un microtracteur ; au stade d'eau vive l'acquisition d'obstacles est prévue pour 17 300€, 13 800€ sont prévus pour l'acquisition de parasols au centre balnéaire ainsi que 10 000€ au service locations pour l'achat de paddles et de canoës-kayaks.

Le service communication dispose de 22 700 € dont 15 000 € pour la signalétique de l'ensemble de l'île de loisirs, 5 000 € pour la réalisation de vidéos promotionnelles et de 2 700€ pour l'évolution de la boutique en ligne.

Aux services techniques, 20 000 € sont prévus pour l'acquisition de deux véhicules électriques type EZGO ou Amy Citroën

Des travaux pour éviter l'obstruction des pompes du stade d'eau vive par les algues sont provisionnés à hauteur de 15 000 €.

Divers travaux de faibles montants unitaires sont également prévus, pour environ 20 000 € au restaurant, en complément de la réalisation des chambres froides au centre balnéaire.

Enfin, des crédits plus importants qu'habituellement sont prévus en informatique, notamment pour les licences rendues nécessaires par le télétravail (20 000 €) et l'acquisition d'un logiciel spécifique de programmation et de suivi des interventions des services techniques sur l'ensemble du patrimoine (14 000 €).

Il est nécessaire de souligner une nouvelle fois, l'intérêt pour le SMEAG de disposer de financements permettant l'investissement dans du matériel supplémentaire pour faire face aux nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs en matière d'accueil de tous les publics, ce que les seules dotations aux amortissements ne permettent pas.

## 2. Présentation générale du Budget Primitif 2021

PROJET BP 2021 BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	PROPOSITION BP 2021		BP 2020	PROPOSITION BP 2021
011 Charges a caractère général	1 165 100,00	1 094 600,00	013 Atténuation de charges	25 000,00	35 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 718 182,23	3 565 474,23	70 Produits des services	3 468 945,76	2 831 545,60
65 Autres charges de gestion courante	35 000,00	30 000,00	74 Dotations et participations	1 549 500,00	1 988 100,00
66 Charges financières	500,00	1 500,00	75 Autres produits de gestion courante	23 000,00	25 300,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	15 000,00	77 Produits exceptionnels	10 000,00	15 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	147 663,53	188 371,37			
<b>TOTAL</b>	<b>5 076 445,76</b>	<b>4 894 945,60</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 076 445,76</b>	<b>4 894 945,60</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	PROPOSITION BP 2021		BP 2020	PROPOSITION BP 2021
10 Dotations, fonds divers et réserves	395 300,00	208 300,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	460 800,00	273 300,00
20 Immobilisations incorporelles	8 500,00	41 700,00	13 Subventions d'investissement (Région)	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	161 263,53	172 271,37	040 Dotations aux amortissements	147 663,53	188 371,37
23 Immobilisations en cours	43 400,00	39 400,00			
<b>TOTAL</b>	<b>608 463,53</b>	<b>461 671,37</b>	<b>TOTAL</b>	<b>608 463,53</b>	<b>461 671,37</b>

**PROJET BP 2021  
BUDGET ANNEXE**

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	PROPOSITION BP 2021		BP 2020	PROPOSITION BP 2021
011 Charges a caractère général	1 935 745,76	1 762 945,60	70 Produits des services	1 962 000,00	1 788 500,00
65 Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00	77 Produits exceptionnels	2 000,00	5 000,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	5 000,00			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 254,24	23 554,40			
<b>TOTAL</b>	<b>1 964 000,00</b>	<b>1 793 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 964 000,00</b>	<b>1 793 500,00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	PROPOSITION BP 2021		BP 2020	PROPOSITION BP 2021
21 Immobilisations corporelles	24 254,54	23 554,40	040 Dotations aux amortissements	24 254,54	23 554,40
<b>TOTAL</b>	<b>24 254,54</b>	<b>23 554,40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 254,54</b>	<b>23 554,40</b>

### **3. Propositions 2021 par secteur d'activités**

#### **Secteur Animation - Sport - Secours - Prévention**

C'est dans ce secteur que la baisse des recettes est la plus significative. Les diminutions de capacités d'accueil des activités projetées concernent toutes les activités à l'exception du centre balnéaire pour lequel des recettes semblables à celles envisagées au BP 2020 sont inscrites.

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal Et Annexe</b>	<b>1 902 611</b>	<b>2 408 193</b>	<b>1 692 995</b>	<b>2 300 850</b>	<b>1 648 386</b>	<b>2 206 450</b>	<b>1 552 157</b>	<b>1 679 100</b>

#### **Secteur Développement commercial - Communication – Hébergement- Restauration**

Ce secteur est également impacté par l'application des restrictions sanitaires sur les 3 services : hébergement (hormis l'accueil des femmes en grande précarité), les locations de salles (recettes prévues à seulement 30 000€ contre 90 000€ en 2020) et la restauration qui devrait également voir son activité diminuer.

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal et annexe</b>	<b>1 182 700</b>	<b>1 049 690</b>	<b>1 303 054</b>	<b>1 227 400</b>	<b>1 345 973</b>	<b>1 314 750</b>	<b>1 308 567</b>	<b>1 136 000</b>
<b>Dont Restauration</b>	<b>479 333</b>	<b>613 322</b>	<b>482 798</b>	<b>602 250</b>	<b>444 500</b>	<b>540 000</b>	<b>413 346</b>	<b>450 000</b>
<b>Dont Centre de séjour</b>	<b>270 628</b>	<b>322 368</b>	<b>366 715</b>	<b>525 150</b>	<b>469 092</b>	<b>682 750</b>	<b>473 341</b>	<b>650 000</b>

#### **Secteur Technique – Entretien – Maintenance – Travaux**

Les crédits affectés aux services techniques, en légère diminution par rapport au budget primitif 2020, restent néanmoins en augmentation si l'on compare aux années 2018 et 2019. Il s'agit de poursuivre l'effort d'affectation de crédits supplémentaires pour permettre l'entretien du patrimoine vieillissant.

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal Et Annexe</b>	<b>1 484 082</b>	<b>21 317</b>	<b>1 574 834</b>	<b>1 850</b>	<b>1 656 541</b>	<b>1 000</b>	<b>1 604 397</b>	<b>1 000</b>



## Secteur Administration - Finances - Personnel

Le budget du secteur, en diminution par rapport à 2020 prend en compte le départ en retraite d'un agent, ainsi que la baisse des primes d'assurance.

L'augmentation des recettes s'explique par une prévision plus réaliste des recettes parking à 525 000€ contre 490 000 € en 2020.

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal Et Annexe</b>	<b>1 045 806</b>	<b>576 000</b>	<b>1 020 717</b>	<b>561 500</b>	<b>956 800</b>	<b>545 500</b>	<b>937 079</b>	<b>606 100</b>

Les propositions de budget 2021 sont les suivantes :

## Investissement

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal</b>	<b>739 409</b>	<b>739 409</b>	<b>653 135</b>	<b>653 135</b>	<b>608 453</b>	<b>608 453</b>	<b>461 671</b>	<b>461 671</b>
<b>Annexe</b>	<b>27 841</b>	<b>27 841</b>	<b>25 113</b>	<b>25 113</b>	<b>24 254</b>	<b>24 254</b>	<b>23 554</b>	<b>23 554</b>

## Fonctionnement

	BP 2018		BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Principal Dont versement du BA</b>	<b>5 140 159</b>	<b>5 140 159</b> <b>1 286 259</b>	<b>5 110 937</b>	<b>5 110 937</b> <b>1 424 137</b>	<b>5 076 446</b>	<b>5 076 446</b> <b>1 432 746</b>	<b>4 894 946</b>	<b>4 894 946</b> <b>1 286 246</b>
<b>Annexe Dont versement au BP</b>	<b>1 761 300</b>	<b>1 761 300</b>	<b>1 904 800</b>	<b>1 904 800</b>	<b>1 964 000</b>	<b>1 964 000</b>	<b>1 793 500</b>	<b>1 793 500</b>

## RECAPITULATIF PAR SECTEUR

SECTEUR	BP 2018 (BP +BA)		BP 2019 (BP +BA)		BP 2020 (BP +BA)		BP 2021(BP +BA)	
	D	R	D	R	D	R	D	R
Animation - Sports - Secours - Prévention	1 902 611	2 408 193	1 692 995	2 300 850	1 648 386	2 206 450	1 552 157	1 679 100
<i>Résultat</i>		505 582		607 855		558 064		126 943
Développement commercial - Communication - Hébergement - Restauration	1 182 700	1 049 690	1 303 054	1 227 400	1 345 973	1 314 750	1 308 567	1 136 000
<i>Résultat</i>		-133 010		-75 654		-31 223		-172 567
Services techniques - Programmation	1 484 082	21 317	1 574 834	1 850	1 656 541	1 000	1 604 397	1 000
		-1 462 765		-1 572 984		-1 655 541		-1 603 397
Administration - Finances - Personnel	1 045 807	576 000	1 020 717	561 500	956 800	545 500	937 079	606 100
		-469 807		-459 217		-411 300		-330 979
<b>TOTAL TOUS SECTEURS</b>	<b>5 615 200</b>	<b>4 055 200</b>	<b>5 591 600</b>	<b>4 091 600</b>	<b>5 607 700</b>	<b>4 067 700</b>	<b>5 402 200</b>	<b>3 422 200</b>
Déficit prévisionnel au budget primitif		-1 560 000		-1 500 000		-1 540 000		-1 980 000
Participation prévisionnelle de chaque partenaire		780 000		750 000		770 000		990 000

**PROJET BP 2021**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**Sans reversement du budget annexe et sans participation des partenaires**

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	BP 2021		BP 2020	BP 2021
011 Charges a caractère général	1 165 100,00	1 094 600,00	013 Atténuation de charges	25 000,00	35 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 029 128,36	2 883 131,08	70 Produits des services	2 028 361,11	1 545 300,00
65 Autres charges de gestion courante	35 000,00	30 000,00	74 Dotations et participations	9 500,00	8 100,00
66 Charges financières	500,00	1 500,00	75 Autres produits de gestion courante	23 000,00	25 300,00
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	15 000,00	77 Produits exceptionnels	10 000,00	15 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	147 663,53	188 371,37			
<b>TOTAL</b>	<b>4 387 391,89</b>	<b>4 212 602,45</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 095 861,11</b>	<b>1 628 700,00</b>
			Résultat de l'exercice BP	-2 291 530,78	-2 583 902,45
			Résultat de l'exercice BA	751 530,78	603 902,44
			Résultat de l'exercice BP +BA	-1 540 000,00	-1 980 000,01
			Déficit sans participation des partenaires	-1 540 000,00	-1 980 000,01
			Participation des partenaires	770 000,00	990 000,00

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	BP 2020	BP 2021		BP 2020	BP 2021
10 Dotations, fonds divers et réserves	395 300,00	208 300,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	460 800,00	273 300,00
20 Immobilisations incorporelles	8 500,00	41 700,00	13 Subventions d'investissement (Région)		
21 Immobilisations corporelles	161 263,53	172 271,37	040 Dotations aux amortissements	147 663,53	188 371,37
23 Immobilisations en cours	43 400,00	39 400,00			
<b>TOTAL</b>	<b>608 463,53</b>	<b>461 671,37</b>	<b>TOTAL</b>	<b>608 463,53</b>	<b>461 671,37</b>

**PROJET BP 2021  
BUDGET ANNEXE**  
Avec réintégration des charges directes de personnel  
Sans reversement au budget principal

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
	BP 2020	BP 2021		BP 2020	BP 2021
011 Charges a caractère général	495 161,11	476 700,00	70 Produits des services	1 962 000,00	1 788 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	689 053,87	682 343,16	77 Produits exceptionnels	2 000,00	5 000,00
65 Autres charges de gestion courantes	2 000,00	2 000,00			
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	5 000,00			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 254,24	23 554,40			
<b>TOTAL</b>	<b>1 212 469,22</b>	<b>1 189 597,56</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 964 000,00</b>	<b>1 793 500,00</b>
			Résultat de l'exercice BA	<b>751 530,78</b>	<b>603 902,44</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
	BP 2020	BP 2021		BP 2020	BP 2021
21 Immobilisations corporelles	24 254,24	23 554,40	040 Dotations aux amortissements	24 254,24	23 554,40
<b>TOTAL</b>	<b>24 254,24</b>	<b>23 554,40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 254,24</b>	<b>23 554,40</b>